

Cabinet
de la Rectrice

Monsieur Didier QUENTIN
Député de la Charente-Maritime
21, boulevard Germaine de la Falaise
17200 ROYAN

Poitiers, le 20 mars 2009.

EB/RL N°p934
Téléphone
05 49 54.72.24
Télécopie
05 49 88.77.16
Courriel
cabinet
@ac-poitiers.fr

Adresse postale
5, cité de la Traverse
BP 625
86022 Poitiers cedex

Monsieur le Député,

Pour donner suite à votre courrier ainsi qu'à notre récente conversation téléphonique, au sujet du Centre Expérimental Pédagogique Maritime en Oléron, j'ai le plaisir de vous confirmer les points suivants :

- Aucun problème pour l'année scolaire 2009-2010 : la municipalité de Saint-Georges s'est prononcée clairement en faveur du prolongement de l'Autorisation d'Occupation Temporaire.
- Par la suite, s'il s'avérait que le CEPMO doive effectivement changer de locaux, cette même municipalité s'est également engagée à trouver une solution de remplacement sur le territoire de sa commune.

Sachez aussi que Madame Perthus, Proviseur du Lycée de Pons, a également été avisée de ces informations.

Peut-être serait-il opportun, enfin, que vous vous tourniez à présent vers Monsieur Eric Proust, maire de Saint Georges d'Oléron, afin d'obtenir de votre côté confirmation écrite des éléments que je vous expose ce jour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous

La Rectrice,



Béatrice CORMIER